

Petit historique de Saint-André-de-la-Marche !

Le territoire communal fut occupé par des hommes sédentarisés au Néolithique. De nombreuses traces telles que pointes de flèches, silex taillés, et percuteurs trouvés localement (1) attestent cette occupation. Quelques menhirs, disparus depuis, avaient aussi été identifiés (2). Seuls, quelques toponymes, tel que celui de « La Pierre Levée » témoignent aujourd'hui de cette réalité (3 & 4).

Différentes traces de vie celtiques furent relevées sur le territoire au XIX^{ème} siècle et continuent de l'être, confirmant la présence de l'homme localement.

Après la conquête romaine de la Gaule, les Mauges (5) ont été rattachées au Poitou, affirmant des textes poitevins anciens des IX^{ème} et X^{ème} siècles (6).

Saint-André, dont nous ignorons le nom d'origine, implanté sur la voie antique allant de Poitiers à Nantes, était la dernière étape du pays Pictons (Poitevins) avant d'atteindre les pays Namnètes (Bretons) et Andecaves (Angevins) (3).

Apôtre des Mauges au V^{ème} siècle, le moine Macaire, qui donna son patronyme à la commune voisine, envoyait ses disciples pour évangéliser la région. Le Chanoine Louis Tricoire, historien local, pense comme vraisemblable que ceux-ci donnèrent le patronyme de Saint André à la paroisse (3).

La « Parochia Sancti Andrae » apparaît par écrit pour la première fois, sur un cartulaire de l'Evêché de Poitiers. Un acte de vente d'août 1259, concernant des terres du lieu-dit la Blouère en la paroisse, existe aux Archives Départementales de Maine et Loire (3 & 4).

Au début du deuxième millénaire, la paroisse de Saint-André ressortait du diocèse de Poitiers. Puis de 1317 à 1648, elle relevait du diocèse de Maillezais et enfin de celui de La Rochelle, jusqu'au Concordat. Au sein du diocèse, la paroisse dépendait du doyenné de Saint Laurent sur Sèvre, lequel était attaché à l'archidiaconé de Fontenay-le-Comte (3).

A la fin du X^{ème} siècle, deux conventions arrêtent les frontières entre la Bretagne et le Poitou. A cette époque, Foulque III Nerra, Comte d'Anjou, enlève les Mauges, initialement poitevines, mais bretonnes depuis le IX^{ème} siècle, pour les intégrer à l'Anjou.

Les « Marches Séparantes » (8) du Poitou et de Bretagne, ou du Poitou et d'Anjou, ou encore de Bretagne et d'Anjou étaient des zones intermédiaires entre ces régions historiques (constatées par une chartre en 1265). Ces territoires « frontière », au contour fluctuant, appelées « Marches » sont confirmés dans différents pactes – 1406 entre le Poitou et la Bretagne – 1426 entre le Poitou et l'Anjou – et en feront des zones en totale indivision. L'auteur E. Chenon, dans « Les Marches séparantes d'Anjou, Bretagne, Poitou » en 1892, nous dit que ces Marches « sont des territoires assez étendus, appartenant aux deux pays à la fois, ressortissant au point de vue féodal à l'un et à l'autre, suivant tantôt la Coutume du premier, tantôt la Coutume du second, et formant en définitive entre eux une véritable zone indivise, dotée d'une condition juridique très particulière ». Ces dispositions de droit particulières, acquises dans les premiers siècles du deuxième millénaire, seront maintenues jusqu'à la Révolution par différents textes royaux et précisées dans les contrats de mariages de certains princes (6 & 9).

A la fin du moyen âge se formèrent de nouvelles divisions géographiques, administratives. Saint-André précisa alors son nom avec le qualificatif « de-la-Marche ». Car la paroisse se trouvait dans les « Marches communes de Poitou et d'Anjou ». Depuis la déclaration royale de 1640, la paroisse dépendait du Présidial et de la Sénéchaussée d'Angers (4).

Au XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles, apparurent des tensions entre le peuple et les autorités des gouvernements royaux, liées à l'impôt sur le sel, la Gabelle. En effet, l'Anjou était un pays de grande Gabelle où le sel coûtait fort cher, le Poitou un pays de petite gabelle, alors que la Bretagne ne supportait pas cet impôt. Saint André se situait donc au cœur de nombreux trafics de sel entre ces différentes régions dont les prix sur le sel étaient forts différents (4). Les faux-sauniers s'approvisionnaient en Bretagne, transitaient en Poitou et allaient revendre le sel aux paroisses voisines de l'Anjou. Aussi le roi institua-t-il une brigade de Gabelous à Saint André-de-la-Marche

pour s'assurer du bon encaissement de la Gabelle et pour lutter contre les faux-sauniers, les contrebandiers trafiquants du sel. La brigade siégea à Saint-André de 1669 à 1764 (3). La brigade était habituellement commandée par un capitaine ou à défaut un lieutenant, assisté de deux à quatre employés selon les époques. Entre Saint-André et Saint-Macaire eurent lieu de fréquentes échauffourées, parfois sanglantes, entre les faux-sauniers locaux et les gabelous. Le lieu a depuis été baptisé « Le-Carrefour-Rouge » (3).

« La terre, de Saint-André, dépendait de la seigneurie de La Treille [de St Melaine (à côté de Cholet), mais à l'époque indépendante de la seigneurie de Cholet (10)] et fut comprise en 1744 dans le marquisat de Beauvau ». Il existait « au XVIIIème siècle deux tanneries » et « trois fabricants pour le tissage en 1789 entretenaient quelques industries au bourg. » (4).

Les cahiers de doléances de Saint-André (1789) (3 & 11). L'assemblée communale s'était réunie le dimanche 1er mars 1789, « convoquée au son de la cloche en la matière accoutumée, et comparue à la porte de l'église paroissiale, à l'issue de la grand-messe paroissiale ». La première partie des cahiers locaux a été écrite par Sébastien Gibouin, syndic de la municipalité. Elle concerne l'assemblée communale désignant les « députés » de St-André pour l'Assemblée du 16 mars 1789 à Angers. Les électeurs, une trentaine de personnes en tout, français, âgés de plus de 25 ans, habitants le bourg et la paroisse de St-André et inscrits aux rôles des impositions ont désignés les sieurs Jean Allaire et Jacques Cherbonnier, marchands et fabricants, ainsi que Pierre Pasquier, métayer. La deuxième partie a été rédigée par l'abbé Urbain Charles Favreau, vicaire à la paroisse. Elle concerne les plaintes et doléance de la paroisse. Le paragraphe 1 fait office d'introduction pour saluer l'initiative des Etats-Généraux. Les paragraphes 2 à 12 ont trait aux observations sur le Gouvernement, du 13ème au 17ème aux observations sur la justice, du 18ème au 19ème aux observations sur la police, du 20ème au 24ème aux observations sur le clergé, et la dernière partie concerne la paroisse de Saint-André. Dans son « Dictionnaire historique du Maine et Loire » (4), Célestin Port attire l'attention du lecteur sur le « remarquable plan complet d'organisation administrative » des Cahiers de Doléances de Saint-André et sur les demandes concernant l'établissement dans toutes les paroisses, de maîtres et maîtresses d'école et la création de collèges et séminaires.

La période révolutionnaire :

En 1791 a lieu la vente des « biens nationaux ». A Saint-André plusieurs fermes ont été concernées : le Haut-Pas-d'Agré, les Quatre-Etalons, la Moinie. D'autres ventes eurent lieu aussi en 1792, concernant la moitié du Pré de la Croix, le pré des Noues, la maison et le jardin de la stipendie des Bellions, et des pièces de terre du bordage Nourrisson (3).

Durant 1793-1794, période du soulèvement dans la « Vendée militaire », de nombreux andréatins ont participé aux combats au sein de l'Armée Catholique et Royale contre les Armées Républicaines. La paroisse de Saint-André était rattachée à la division de Montfaucon. Les demandes de secours adressées au roi en 1824 et 1825 nous donnent une quarantaine de noms (Archives départementales – 33M4) (3). Mathurin Bretaudeau, tisserand de 45 ans, a été capitaine de paroisse en 1793, il fit toute la campagne jusqu'au passage de la Loire (oct. 1793). Pierre Ripoche, métayer de 28 ans, fut aussi capitaine de paroisse en 1793. Etienne Tisseau, tisserand de 35 ans, fut capitaine de paroisse avec Stofflet toujours en 1793. Les simples soldats originaires de la paroisse, dont les âges variaient de 22 à 35 ans, exerçaient différents métiers avant de prendre les armes : tisserand, sabotier, bordier, journalier, boulanger (celui-ci exerça aussi ce métier dans l'armée vendéenne), sergent, un des soldats s'est même déclaré indigent de 27 ans. Mais, il y avait aussi des adolescents, tel que Jean Bizon, âgé de 12 ans, qui combattit à Jallais et Pierre Brochard, âgé de 11 ans et demi, qui fut employé comme tambour dans la division de Beaupréau en 1793. L'histoire ne nous a laissé que 13 noms de personnes de la paroisse décédées aux combats. Ce chiffre est vraisemblablement inférieur à la réalité qui n'est pas entièrement connue. Nous savons aussi que des femmes sont mortes durant cette période tragique. En particulier Françoise Jobard, domestique de 25 ans, fusillée sur la grève de Saint-Malo le 23 janvier 1794, pour avoir accompagné les Vendéens dans la Virée de Galerne, ainsi que la femme de Maturin Dupont noyée à Nantes. Mais aussi Marie Blednoir, 30 ans, fusillé au Champ-des-Martyrs (Avrillé-49) le 18 janvier 1794 en raison de sa foi (3).

Les Colonnes infernales (1794) : Le fait d'être éloigné des voies principales de passages, à cette époque, a partiellement préservé la commune des horreurs des Colonnes Infernales du Général républicain Turreau, comparativement à d'autres communes des Mauges. Cependant les fermes suivantes ont été

déclarées pillées et brûlées : l'Orbrie, la Boulinière, le Retail , les Quatre-Etalons (3). L'église et la chapelle Notre-Dame de Pitié ont été épargnées grâce au courage des Andréatains empêchant les gardes républicains de les détruire.

Saint-André-de-la-Marche chef-lieu de canton éphémère (12). Par lettres patentes du 4 mars 1790, le roi a promu Saint-André comme chef-lieu de canton, comprenant les communes de Saint-Macaire et de La-Séguinière. La commune le restera jusqu'au 3 avril 1791. Ensuite de mai 1791 à juillet 1795, ce fut Saint-Macaire qui devint chef-lieu de canton. Avec la Constitution de l'an III qui fonde le Directoire, Saint-André redevient chef-lieu de canton le 22 août 1795 (5 fructidor de l'an III) et ceci jusqu'au 18 novembre 1801 (sous le Consulat lequel organisa le département tel que nous le connaissons actuellement). Sous le Directoire, le canton de Saint-André comprenait les communes de Saint-Macaire, La-Séguinière, mais aussi Saint-Philbert-en-Mauges et La-Renaudière.

Le 9 avril 1802, une bulle papale intègre la paroisse de Saint-André au diocèse d'Angers, considérant que la commune fait partie du département de Maine et Loire.

Au XIX^{ème} siècle. Vers 1820, Jacquine Barrault, née d'une famille aisée, a fait construire une vaste maison à côté de l'Oratoire Notre-Dame-de-Pitié, pour y fonder une école de jeunes filles, un hospice pour les pauvres et les malades, ainsi qu'une communauté de religieuses. (Cette dernière s'unira aux sœurs de Torfou fin 1876). Puis sous la Restauration, vers 1825, le cimetière actuel est ouvert. A la demande de la paroisse, l'architecte Liberge de Nantes dirigera la construction de l'église actuelle, en lieu et place de l'ancienne église devenue trop petite pour la population croissante, mais en conservant le clocher (de 1755) de l'ancienne église. Les paroissiens participèrent aux travaux qui durèrent de 1837 à 1838. Ceux-ci s'élevèrent à 15778,54 francs, mais sans plafond et sans carrelage. Les paroissiens assurèrent le financement par des dons, bien qu'ils fussent majoritairement peu argentés. En 1859, il fut décidé de construire un nouveau clocher. Mais suite à de mauvaises fondations, celui-ci s'écroula le 30 décembre. Il fallut reconstruire le clocher ce qui mis à mal les finances de la paroisse pour plusieurs années. En juillet 1862, les évêques d'Angers et de Limoges vinrent bénir les nouvelles cloches (3). Vers 1870 fut bâti un imposant presbytère, place de l'Aire du Four. Dans les années qui suivirent, l'école des filles fut agrandie et la chapelle Notre-de-Pitié reconstruite. Enfin un premier bâtiment fut construit pour le Cercle Saint-Joseph afin d'y accueillir jeunes et adultes pour se détendre.

Les débuts de l'industrialisation au XX^{ème} siècle. Le XIX^{ème} siècle avait vu l'effondrement des activités des tisserands du fait de la concurrence internationale. Aussi, cet artisanat rapportait de moins en moins de revenus aux tisserands et ne générait plus d'emplois. Augustin Vincent, curé depuis 1895, s'inquiétait de cette situation et aussi des jeunes gens qui devaient quitter la commune pour aller chercher du travail. Il décida donc de trouver du travail pour ses paroissiens. Il ne fut pas insensible aux évolutions favorables des fabriques de savates et de chaussures à Saint-Macaire et dans les Mauges. Informations prises près de ses collègues, il acquit la conviction que ses paroissiens seraient capables d'assurer la fabrication de chaussure et que cette activité générerait des revenus pour la population. Vers 1901, il vendit ses biens propres pour fonder une fabrique de chaussures avec un de ces paroissiens, René Morinière, qu'il avait réussi à convaincre non sans peine. M. Morinière pris en charge la fabrication. Les débuts furent très difficiles, faute d'expériences et par manque de fonds. En effet, ceux-ci furent rapidement consommés par la nouvelle entreprise. L'abbé dut alors faire un emprunt pour aider au refinancement de l'usine de chaussure. Après cette période difficile, l'activité pu se développer et perdurer au grand bonheur des habitants. En 1911, lorsque mourut l'abbé Augustin Vincent, surnommé par certains le « curé socialiste », René Morinière s'était associé à Victor Ripoche et la fabrique de chaussures employait deux cents ouvriers et ouvrières (3 et 13). L'objectif était atteint, plus même, puisque la population communale augmentait. Toujours au début de siècle la maison Elie et Olivier Durand et Chéné « fabriquait les genres choletais à la main ». Durand tout le XX^{ème} siècle différentes fabriques de chaussures employèrent jusqu'à plusieurs centaines de salariés dans la commune. Malheureusement, et là aussi pour cause de concurrence internationale, la dernière usine de chaussures – les Ets Arnou-Blouin – fermera ses portes au tout début du XXI^{ème} siècle.

1^{ère} guerre mondiale 1914-1918 : Comme toutes les communes de France, celle de Saint-André paya un lourd tribut pour la liberté du pays. Ainsi ce sont 49 enfants de la commune « Morts pour la France » qui laissèrent leurs vies aux champs d'honneur. Cela représentait à l'époque 5 % de la population. Leurs noms sont inscrits sur le monument aux morts construit durant les années 1920/30 dans le cimetière et sur une plaque à l'intérieur de l'église.

- Cinq hommes de la commune laissèrent aussi leur vie lors de ce deuxième conflit mondial.

- De l'automne 1943 à l'été 1944 près de 200 enfants de l'Ecole Sainte Croix de Nantes furent accueillis à Saint André pour les plus jeunes et à Saint Macaire pour les aînés, en compagnie de leurs instituteurs. En effet, à cette époque de la guerre, la ville de Nantes subissait de nombreux bombardements pour déloger l'armée allemande. Aussi pour assurer la sécurité des enfants et en accord avec les familles, les responsables de l'école Sainte Croix avaient décidés d'envoyer les enfants poursuivre leur scolarité à la campagne, avec leurs enseignants. Chaque commune avait mis à leur disposition des locaux pour assurer l'école et l'hébergement (14).

La Grêle de 1946. Le 1er juillet 1946 vers 17 heures, un premier orage avait éclaté sur la commune, évènement banal à cette époque de l'année. Mais vers 18 heures / 19 heures, le ciel s'obscurcit nettement et très rapidement. De gros nuages noirs bordés de couleurs montaient par l'ouest avec des grondements allant en s'amplifiant. Ce qui ne manqua pas de surprendre les ouvriers d'usine et les paysans qui n'étaient pas encore rentrés à la maison. Selon les témoignages relevés par la presse les jours suivants, l'orage qui alternait pluie et grêle, dura plus de trois quart d'heure. A chaque reprise les grêlons allaient grandissant et devenaient énormes. L'un de ceux-ci fut pesé à 820 grammes. Dans un bruit assourdissant, les toitures et les vitres volèrent en éclats. Les maisons inondèrent par les toitures et les fenêtres défoncées. Les enfants criaient et les adultes étaient fort inquiets de la suite des évènements. Enfin le ciel se calma et s'éclaircit, puis un silence de mort succéda au vacarme. Apeurés, les habitants sortirent alors pour évaluer les dégâts. Heureusement, il n'y eut aucune victime humaine, seuls quelques animaux domestiques furent assommés. Cependant, des fils électriques tombés à terre déclenchèrent un incendie la nuit. De nombreux plafonds imprégnés d'eau ne tardèrent pas à s'effondrer, ajoutant encore à l'inquiétude des habitants. Dès le lendemain des évènements, le Préfet du Maine et Loire et le Sous-préfet de Cholet, accompagnés de responsables politiques, vinrent sur les lieux et ne purent que constater l'état de désolation dans la commune, alors que les habitants étaient affairés à dégager les débris de matériaux. Toutes les maisons ont souffert de cet orage, il en est de même pour les usines, l'église, et l'hospice. Dans les campagnes, on estime que 80 % des récoltes furent détruites. Une commission fut créée pour évaluer les dégâts. Celle-ci estima que les réparations nécessiteraient 870 000 tuiles rondes, 360 000 ardoises, 5 wagons de sable, 2000 m² de verres simples et cathédrales dans le bourg et aussi 570 000 tuiles et 1000 m² de fibrociment pour les fermes. Durant l'été la plupart des toits furent réparés grâce aux concours de nombreux maçons de la région et aussi des bénévoles (15).

© Mairie Saint-André-de-la-Marche

Sources, références et bibliographie.

- (1) Collections privées.
- (2) C.N.R.S., dans « Inventaire des Mégalithes de France » 1967.
- (3) Chanoine Louis Tricoire, dans « Saint André de la Marche, cinq siècles de vie paroissiale » Edition Farré et fils Cholet -1971.
- (4) Célestin Port, dans « Dictionnaire historique du Maine et Loire et de la Province d'Anjou » 3 vol. 1874-1878
- (5) Les Mauges sont un territoire du sud-ouest du Maine et Loire et de l'Anjou.
- (6) Jean Combe et Gilles Bernard, dans « Histoire du Poitou et des pays charentais »
- (7) Comte Paul de Berthou, dans « Clisson et ses monuments » 1910.

- (8) Carrefour des Mauges et C.P.I.E. Loire et Mauges, dans « Fragments d'histoires » / « Morceaux choisis de l'Histoire des Mauges ». Editeur IPA Beaupréau – 2000.
- (9) « Encyclopédie méthodique – ou par ordre des matières » Sous-titre : Jurisprudence. Volume 5 – 1785. Panckouke libraire Paris
- (10) Louis-Emmanuel Gaillard, dans « La Séguinière pendant la Révolution 1789-1796 » Editeur VPS la Séguinière – Toussaint 1995.
- (11) Procès-verbal de l'Assemblée communale du 1^{er} mars 1789 et Cahiers de plaintes, de doléances de la paroisse de Saint-André-de-la-Marche. 1789.
- (12) Chanoine Louis Tricoire, dans « Un canton des Mauges sous le Directoire Saint-André-de-la-Marche ». mai-juin 1937, dans la revue : La Province d'Anjou.
- (13) Chéné René, dans « Les débuts du commerce et de l'industrie de la chaussure dans la région de Cholet » écrit en 1918 / édition Hérault 1980.
- (14) Témoignages écrits et verbaux des anciens élèves le 9 juin 2004 à St André (60ème anniversaire).
- (15) Dixneuf Alain et collectif, dans « Saint-André-de-la-Marche de 1900 à nos jours, une commune dans les Mauges au cours du XXème siècle » édition Hérault Maulévrier 1984.

Autres sources d'informations utiles, sur l'histoire de l'Anjou, des Mauges, des Marches Séparantes et de l'histoire locale.

- () Chenon E., dans « Les Marches séparantes d'Anjou, Bretagne, Poitou » 1892.
- () Cheneau Yves, « Les marches communes du Poitou et de Bretagne et leurs paroisses au XVIIIème siècle » Edition Farré et Freulon Cholet 1950.
- () Michel Pateau, in « Anjou, Au fil de l'eau et de l'histoire » 1997.
- () « Mémoire de la Société des Antiquaires de l'Ouest » 1858/1859 Poitiers.
- () Michel Gruet, dans « Mégalithes d'Anjou », Editions Cheminements, 2005